



ANNONCE DE LA CONFERENCE ET APPEL A CONTRIBUTIONS

4^e Conférence internationale de recherche en sécurité sociale

Bruxelles, 5-7 mai 2003

“La sécurité sociale dans la société de longue vie”

Le vieillissement de la population, de même que la mondialisation et la profonde transformation des structures familiales et du travail ont un impact incontestable sur la société et sur la vie des individus. L'évolution démographique et l'allongement de la durée de la vie suscitent l'émergence de nouvelles possibilités et créent de nouveaux risques. Ces tendances modifient le partage du temps entre le travail et les loisirs, dans des conditions marquées aussi par le raccourcissement de la vie active et l'affaiblissement de la stabilité de l'emploi. Les régimes de sécurité sociale sont-ils bien adaptés à la situation? Assurent-ils une protection convenable? Il importe de déterminer et d'analyser les transformations que l'accroissement de la longévité entraîne dans le déroulement de l'existence comme les nouveaux risques qu'il comporte en vue d'arrêter les politiques les plus indiquées. La recherche comparative peut être une source d'enseignements précieux pour adapter la sécurité sociale aux besoins de “la société de longue vie”, en répondant aux problèmes que cette évolution pose et en exploitant les possibilités qu'elle offre.

“**La sécurité sociale dans la société de longue vie**”: tel est le thème qu'aura à examiner la prochaine **Conférence internationale de recherche en sécurité sociale**, qui se tiendra à Bruxelles du 5 au 7 mai 2003 à l'invitation du Ministre des Affaires sociales et des Pensions de la Belgique, M. Frank Vandenbroucke. Les travaux porteront notamment, dans la perspective de l'allongement de la durée de la vie et du vieillissement démographique, sur le rôle de la famille dans une société multigénérationnelle, la situation des personnes vieillissantes du point de vue du travail, de la retraite et des soins, l'adaptation de la sécurité sociale à cette société de longue vie ainsi que les effets des migrations dans ce contexte.

Organisée dans le cadre du programme de recherche de l'Association internationale de la sécurité sociale, la conférence devrait **éclairer le débat** sur les grandes questions qui se posent à la sécurité sociale dans la conjoncture sociodémographique actuelle, **faire connaître les résultats des études et les enseignements des expériences récentes** sur le plan des politiques et des programmes et **tracer les directions** que la recherche devrait prendre en vue d'améliorer la protection sociale. La réunion s'inscrit dans la ligne de la Conférence internationale de recherche en sécurité sociale “an 2000”, qui a eu lieu à Helsinki en septembre 2000, et qui a examiné l'impact de la mondialisation sur la sécurité sociale (voir www.issa.int/fren/publ/1conthelsinki.htm pour consulter les nombreuses communications présentées à cette conférence).

Compte tenu de son caractère, qui est essentiellement celui de la réflexion prospective, la conférence devrait consacrer un maximum de temps aux discussions, lors de séances qui pourront se tenir parallèlement. Ces discussions seront précédées d'un petit nombre d'exposés introductifs destinés à clarifier les problèmes et à fixer le cadre des travaux. Pour les séances plénières et pour certaines des séances parallèles, l'interprétation sera assurée en français, en allemand, en anglais et en espagnol.

Les personnes qui souhaitent présenter une contribution sont priées de soumettre leur proposition, soit au moyen du formulaire en page 4, soit sur le site web de l'Association, www.issa.int, avant le 1^{er} septembre 2002, en indiquant le titre et en joignant un bref résumé. Axées sur le thème général de la conférence ou sur l'un des quatre thèmes évoqués dans l'encadré ci-après, les contributions devraient présenter des travaux de recherche récents ou en cours ou, à partir de travaux de recherche, des expériences originales sur le plan des politiques et des programmes. Les études comparatives et les études portant directement sur le fonctionnement des systèmes de sécurité sociale sont de celles qui revêtiront le plus d'intérêt pour la conférence.

La sélection des contributions qui seront retenues pour soumission à la conférence sera confiée à un comité scientifique (voir ci-dessous). Les personnes qui auront fait une proposition seront informées dans les meilleurs délais après le 1^{er} septembre de la décision du comité. Les contributions retenues devront parvenir au Secrétariat général de l'AISS le 1^{er} février 2003 au plus tard. Elles seront disponibles dans la langue de rédaction uniquement. Certaines pourront être présentées dans le cadre de séances de posters. Tous les documents de la conférence seront accessibles sur le site web de l'AISS (www.issa.int).

Les personnes qui auront fait connaître leur intention de participer à la conférence recevront en novembre 2002 une invitation accompagnée d'un programme détaillé. L'AISS n'étant pas en mesure de couvrir les frais de voyage et de séjour lors de ses réunions, c'est aux participants qu'il appartient d'en organiser le financement. Il n'est cependant pas perçu de frais d'inscription.

Comité scientifique de la Conférence

Présidente : Bea Cantillon, Université d'Anvers (Belgique). **Membres**: Jonathan Bradshaw, Université de York (Royaume-Uni); Gøsta Esping-Andersen, Université de Barcelone (Espagne); Neil Gilbert, Université de Californie, Berkeley (Etats-Unis); Anne-Marie Guillemard, Université Paris 5 et Institut universitaire de France; John Myles, Université de Toronto (Canada); Joakim Palme, Université de Stockholm (Suède); Peter Saunders, Université New South Wales (Australie); Bernd Schulte, Max-Planck-Institut für ausländisches und internationales Sozialrecht (Allemagne); Erik Schokkaert, Université de Louvain (Belgique); Paul Van de Water, Administration de la sécurité sociale (Etats-Unis); Roland Sigg, Secrétariat général de l'AISS.

Pour toute information :

Association internationale de la sécurité sociale (AISS), Case postale 1, CH-1211 Genève 22, Suisse

Fax: +41 22 799 8509

E-mail: issaRC@ilo.org

Web: www.issa.int

Thème de la Conférence et questions de recherche

La 4^e Conférence internationale de recherche en sécurité sociale aura à traiter des défis auxquelles la sécurité sociale est confrontée dans la société de longue vie. Le vieillissement de la population, qui modifie l'équilibre entre les générations, a d'importantes répercussions sur la famille, l'emploi et la protection sociale. Il s'agit de créer un environnement favorable pour les personnes vieillissantes, en ce qui concerne le travail, la retraite et les soins notamment, d'adapter les régimes de sécurité sociale. Il s'agit aussi d'investir dans le capital humain afin d'améliorer la performance de l'économie et de favoriser l'intégration des migrants. Dans cette perspective -- allongement de la durée de la vie et le vieillissement démographique -- on peut définir quatre grands thèmes et évoquer comme suit quelques-unes des questions de recherche que la conférence est appelée à identifier.

Le rôle de la famille dans une société multigénérationnelle. La famille s'est beaucoup transformée depuis une trentaine d'années, sans que les politiques de sécurité sociale réponde de façon toujours satisfaisante à ces changements. Elle sera appelée à l'avenir à jouer un rôle de plus en plus important dans la protection sociale, sollicitant en son sein toutes les générations. L'action des collectivités publiques et celle de la famille devraient se compléter, et la sécurité sociale a un rôle essentiel à jouer à cet égard. Comment répondre aux mieux aux besoins de tous les âges grâce à la solidarité familiale et à la solidarité collective? Comment suppléer aux formes traditionnelles de protection sociale, fondées sur la famille ou le groupe, et les compléter lorsqu'elles ne peuvent plus remplir pleinement leur fonction? L'augmentation de l'espérance de vie entraîne aussi l'accroissement de la population âgée en situation de dépendance, qui a besoin d'une prise en charge particulière : qui va s'en charger?

Repenser le travail et la retraite. Il faudrait dit-on, pour résoudre une prétendue crise du vieillissement, une population âgée active et productive. La sécurité sociale peut encourager ou freiner cette évolution. Que va-t-il advenir de la population des plus de cinquante ans? Les possibilités d'emploi ont de multiples incidences sur la poursuite d'une activité productive comme sur l'état de santé de cette population. Elles en ont aussi sur la viabilité des systèmes de retraite. Comment renverser le mouvement d'anticipation de la retraite? Quelle est l'efficacité des programmes de formation, de réadaptation ou de retour à l'emploi et comment les améliorer? Comment aménager les régimes de retraite de façon à favoriser la poursuite d'une activité dans la vieillesse, en éliminant notamment les dispositions qui découragent les gens d'exercer un emploi passé l'âge de la retraite?

Adapter les systèmes de sécurité sociale. L'évolution sociodémographique a et aura encore d'importantes répercussions sur la sécurité sociale, notamment sur les régimes de retraite, les systèmes de santé et les régimes de soins de longue durée. Le débat sur les retraites témoigne-t-il d'une véritable crise? Quelles sont les réformes qui permettront de faire face à la situation en garantissant la sécurité économique d'une population vieillissante? Le problème est aussi celui de la viabilité des systèmes de santé et des régimes de soins de longue durée. Comment se pose-t-il et comment répondre là aussi à l'évolution des besoins? Plus largement, comment améliorer la protection sociale de l'ensemble de la population, notamment des travailleurs en situation précaire, des travailleurs de l'économie informelle et des personnes qui n'exercent pas d'activité lucrative? Une société de longue vie appelle, par les transformations sociales qu'elle induit, un renforcement de la politique familiale, en direction des enfants en particulier: la protection sociale de la population âgée dépend en effet de plus en plus de l'investissement réalisé dans le capital humain pour la génération montante. Comment la sécurité sociale peut-elle y contribuer?

Les migrations. C'est une question qui a été quelque peu négligée dans la recherche, alors même que les migrations jouent un rôle de plus en plus important dans le développement des sociétés et qu'elles pourraient faciliter l'évolution que celles-ci connaissent avec le vieillissement de la population. Les migrations peuvent-elles assurer un meilleur équilibre entre la population active et la population âgée? Les travailleurs migrants apportent au bien-être collectif une contribution qui appelle une protection sociale appropriée. Comment la sécurité sociale peut-elle concourir à améliorer leur intégration? Quels sont les besoins des travailleurs migrants âgés et sont-ils dûment pris en considération?



4e Conférence internationale de recherche en sécurité sociale
Bruxelles, 5-7 mai 2003
"La sécurité sociale dans la société de longue vie"

Demande d'invitation et soumission d'une contribution

Nom:

Fonction:

Institution:

Adresse:

.....

Pays:

Fax:

E-mail:

G Veuillez m'envoyer une invitation à la **4^e Conférence internationale de recherche en sécurité sociale**

G Je souhaite soumettre une **contribution pour la conférence** (veuillez indiquer le titre et donner un bref résumé)

Titre de la contribution:

Résumé:

G La contribution est destinée pour une présentation poster uniquement.

A envoyer à:
(avant le **1er septembre 2002**)

Conférence internationale de recherche en sécurité sociale
Association internationale de la sécurité sociale
Case postale 1, CH-1211 Genève 22, Suisse
Fax: +41 22 799 85 09

Ce formulaire peut être complété et envoyé par Internet à l'adresse : www.issa.int